



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf.: BDT/IEE/RME/DM/269

Genève, le 13 février 2013

Aux

- Administrations
- Organismes nationaux de réglementation des Etats Membres de l'UIT
- Organisations régionales et internationales

**Objet: 13ème Colloque mondial des régulateurs (GSR)
Varsovie (Pologne), du 3 au 5 juillet 2013**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au 13ème Colloque mondial des régulateurs (GSR), organisé du 3 au 5 juillet 2013 par l'Union internationale des télécommunications (UIT), avec la collaboration du ministère de l'Administration et de la Numérisation de l'Office des communications électroniques (UKE) de la Pologne. Le GSR, qui intègre désormais le Dialogue mondial régulateurs-industrie (GRID), aura lieu à l'hôtel Hilton de Varsovie (Pologne). Il sera présidé par Madame Magdalena Gaj, Présidente de l'UKE.

Le GSR réunit des responsables des organismes nationaux de réglementation des télécommunications/TIC du monde entier. De par sa renommée, le GSR est devenu la manifestation internationale annuelle qui permet aux régulateurs du monde entier de comparer leurs points de vue et leurs expériences. Il favorise également un dialogue mondial dynamique entre régulateurs, décideurs, chefs d'entreprise et autres parties prenantes essentielles du secteur des TIC, et permet ainsi aux Membres de Secteur de l'UIT de partager leurs vues sur les grands problèmes auxquels est confronté ce secteur.

Au cours des deux premières journées du Colloque (les 3 et 4 juillet 2013), le Dialogue mondial sera ouvert aux régulateurs, aux décideurs et aux Membres du Secteur de l'UIT-D. La troisième journée (le 5 juillet 2013) sera réservée aux régulateurs et aux décideurs.

Dans le cadre de la série de manifestations qui précédera le GSR, deux ateliers thématiques auront lieu dans la matinée du 2 juillet 2013.

Programme

Cette année, le thème du GSR sera le suivant: "Réglementation de 4ème génération: faire progresser les communications numériques".

Les participants examineront la nature transformationnelle des communications et l'évolution vers une réglementation de 4ème génération en matière de TIC, dans une société connectée où la nature évolutive de l'écosystème des communications, les mutations de la dynamique des marchés et des courants de trafic, ainsi que l'évolution des pratiques et des rôles en matière de réglementation, revêtent une importance décisive.

Dans cette optique, les participants échangeront leurs vues concernant les besoins de spectre (notamment l'utilisation des "espaces blancs" et du dividende numérique), les normes et leur rôle pour les entreprises du secteur des TIC, l'optimisation du potentiel des Fonds pour le service universel (UFS), les transactions numériques dans la société intelligente d'aujourd'hui, la nécessité d'augmenter le nombre d'adresses IP dans un monde de données, les nouvelles applications et les nouvelles plates-formes de fourniture de services, qui représentent de nouvelles sources de recettes, la réglementation de 4ème génération et l'évolution du rôle du régulateur, la tarification nationale de l'interconnexion du large bande et la nécessité ou non d'une réglementation, ainsi que d'autres questions. En outre, le GSR sera le cadre d'un débat sur des questions financières, au cours duquel les participants s'intéresseront aux conséquences de la réglementation pour ce qui est d'attirer les investissements et de s'assurer des financements. Le GSR s'ouvrira par un débat inaugural de haut niveau sur l'édification de la société numérique de demain. Vous trouverez en annexe le programme provisoire détaillé du Colloque.

Consultation sur les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques

Je vous consulterai prochainement, avant le Colloque, afin de définir des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques en ce qui concerne l'évolution du rôle de la réglementation et des régulateurs dans un environnement numérique.

Participation aux groupes de discussion

Comme par le passé, aucun exposé officiel n'est prévu en dehors de ceux qui seront prononcés par les auteurs des documents de travail du GSR et d'autres documents de l'UIT, invités à prendre la parole à l'ouverture de chaque session. Néanmoins, tous les participants assumant des fonctions de direction sont vivement encouragés à prendre une part active aux activités des groupes de discussion. Ceux qui souhaitent participer à un groupe de discussion à l'occasion de l'une des sessions prévues dans le programme provisoire voudront bien remplir et soumettre par voie électronique, avant le **3 mai 2013**, le formulaire en ligne de participation aux groupes de discussion. La liste des personnes retenues sera communiquée d'ici au **17 mai 2013**.

Plate-forme de contacts en ligne

Le GSR offre des possibilités uniques de nouer des contacts, à l'approche du Colloque et pendant ce dernier, grâce à la plate-forme de contacts interactive en ligne qui sera prochainement accessible sur le site web du GSR-13, à l'adresse www.itu.int/gsr13. Cette plate-forme permet aux utilisateurs enregistrés d'organiser des rendez-vous en utilisant leurs PC et leurs téléphones intelligents, et même de réserver une salle de réunion.

Documents et interprétation

Le GSR se déroulera sans document papier et les documents seront transmis sur le web. Les documents établis pour cette manifestation et d'autres informations peuvent être téléchargés à partir du site web du GSR-13. Un service d'interprétation sera assuré dans les six langues de travail officielles de l'UIT.

Inscription

L'inscription se fera uniquement en ligne, à partir du **18 mars 2013**, par l'intermédiaire des coordonnateurs désignés par chaque administration/entité. Le rôle du coordonnateur est de s'occuper des formalités d'inscription pour son administration/entité. La liste des coordonnateurs peut être consultée sur ce [lien](#) accessible avec un mot de passe TIES.

Les coordonnateurs désignés trouveront le formulaire d'inscription [ici](#).

Si votre administration/entité n'a pas de coordonnateur ou si elle souhaite modifier les coordonnées du point de contact et/ou changer de coordonnateur, vous voudrez bien indiquer le nom de celui-ci, son prénom et son adresse de courrier électronique et soumettre ces informations dans un document officiel avec en-tête, par télécopie, au numéro: +41 22 730 5545/+41 22 730 5484 ou par courrier électronique à l'adresse: bdt_registration@itu.int.

Informations pratiques

Veillez noter que les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des participants. Vous trouverez toutes les informations utiles, ainsi que d'autres renseignements d'ordre logistique, concernant notamment l'hébergement, sur le site web du GSR-13.

En ce qui concerne les formalités d'obtention de visa, afin que votre visa puisse être établi à temps pour la réunion, je vous invite à vous conformer aux instructions publiées sur le site web du GSR-13.

L'UKE (Pologne) organisera une excursion à Cracovie, ouverte à tous les participants, le samedi 6 juillet 2013. Des informations supplémentaires seront fournies en temps utile.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à M. Makhtar Fall, Chef de la Division de l'environnement réglementaire et commercial, par courriel (gsl@itu.int) ou par téléphone (+41 22 730 6256/730 5709).

J'espère que vous serez en mesure d'assister à l'édition 2013 du Colloque mondial des régulateurs et d'y contribuer utilement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur

Annexe: Programme provisoire

Colloque mondial des régulateurs (GSR13)

Varsovie (Pologne), du 3 au 5 Juillet 2013

"Réglementation de 4ème génération: faire progresser les communications numériques"

Mercredi 3 juillet 2013

Dialogue mondial régulateurs-secteur privé

7 h 30-9 h 00 INSCRIPTION

9 h 00-10 h 00 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

10 h 00-10 h 15 PAUSE-CAFÉ

10 h 15-12 h 00 DÉBAT INAUGURAL: EDIFIER LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE DE DEMAIN

Groupe de discussion de haut niveau

- Les jeunes et l'emploi: Comment assurer des débouchés socio-économiques aux générations à venir?
- Politiques numériques 4.0: Adopter des politiques privilégiant la dimension humaine à l'ère du numérique
- Quel rôle pour les régulateurs? Partenaires de l'innovation et de l'éducation, qui encouragent l'inclusion numérique de tous pour une société de l'information intelligente (Ecole à l'ère du numérique et Inclusion numérique des plus de 50 ans, des PME, des familles ayant un faible revenu)?

12 h 00-14 h 00 DÉJEUNER

14 h 00-15 h 30 EN QUÊTE DE SPECTRE?

- Les "espaces blancs": de nouvelles opportunités offertes par le spectre: les espaces blancs sont-ils la solution? Faut-il réglementer? Qui doit s'en charger?
- Le dividende numérique 1 et 2: ses conséquences pour la radiodiffusion numérique
- Comment réaliser davantage d'économies d'échelle (réduire le coût des équipements terminaux, par exemple)?

Présentation du document de travail du GSR

Discussion interactive en petits groupes

15 h 30-15 h 45 PAUSE-CAFÉ

15 h 45-17 h 00 LES NORMES SONT-ELLES DÉCISIVES POUR LES ENTREPRISES DU SECTEUR DES TIC DANS LE MONDE NUMÉRIQUE D'AUJOURD'HUI?

- Brevets et normes: ce que sont les politiques en matière de brevets fondées sur l'usage raisonnable et non discriminatoire (RAND); débat d'actualité sur les brevets extorsionnaires.
- Les retombées des brevets et des normes sur l'industrie et sur l'économie dans son ensemble.
- En quoi les normes sont-elles importantes pour le développement social et économique?

Présentation du document de travail du GSR

Discussion interactive en petits groupes

Jeudi 4 juillet 2013

Dialogue mondial régulateurs-secteur privé

9 h 00-10 h 15

DÉBAT SUR DES QUESTIONS FINANCIÈRES: LES INFRASTRUCTURES 4.0 ET AU-DELÀ: COMMENT ATTIRER LES INVESTISSEMENTS ET S'ASSURER DES FINANCEMENTS?

- L'avis des marchés financiers et des marchés des capitaux sur les conséquences de la réglementation
- Quels sont les risques évalués par les investisseurs et les établissements de crédit dans la conjoncture actuelle? Quelles mesures d'ordre réglementaire sont-elles recommandées pour encourager les investissements dans le secteur des TIC et contribuer à lutter contre l'exclusion numérique? Le partage des réseaux est-il une solution?
- Comment obtenir des prêts pour financer le déploiement des infrastructures et des services TIC?
Discussion en petits groupes avec des investisseurs, des agences de notation et des banques

10 h 15-10 h 30

PAUSE-CAFÉ

10 h 30-12 h 00

OPTIMISER LE POTENTIEL DES FONDS POUR LE SERVICE UNIVERSEL GRÂCE À UNE ADMINISTRATION ET À UNE GESTION EFFICACES – COMBLER LES LACUNES

- Aperçu des mesures nécessaires pour assurer une utilisation efficace des fonds pour le service universel.
- Comment réussir: ce qui marche et ce qui ne marche pas. Faut-il repenser la portée et la réglementation des fonds pour le service universel à l'ère numérique? La "volonté politique" est-elle la clé?
- Etendre l'utilisation des fonds pour le service universel aux nouveaux services et nouvelles applications et encourager l'innovation.
Présentation de l'étude de l'UIT
Discussion interactive en petits groupes

12 h 00-14 h 00

DÉJEUNER

14 h 00-15 h 30

LES TRANSACTIONS NUMÉRIQUES DANS LA SOCIÉTÉ INTELLIGENTE D'AUJOURD'HUI

- Paiements sur mobile, paiements en ligne, porte-monnaie électronique et paiements NFC: pour qui et dans quel but?
- Quel type de réglementation faut-il prévoir pour sécuriser ces moyens de paiement et donner confiance à leurs utilisateurs? Qui doit être responsable? Le régulateur des TIC a-t-il un rôle à jouer? Appel à la coopération mondiale pour atténuer les risques auxquels s'exposent les transactions numériques sous l'angle de la cybersécurité.
- Points de vue du secteur privé, des régulateurs et des consommateurs
Présentation du document de travail du GSR
Discussion interactive en petits groupes

15 h 30-15 h 45

PAUSE-CAFÉ

15 h 45-17 h 00

UN MONDE DE DONNÉES: POURQUOI FAUT-IL D'AVANTAGE D'ADRESSES IP

- Comment assurer le développement harmonieux de l'Internet des objets et de services et d'applications fortement consommateurs de données?
- Remédier à la pénurie d'adresses IP en passant du Protocole IPv4 au Protocole IPv6 et supprimer les obstacles restants: le rôle des décideurs et des régulateurs.
Présentation du document de travail du GSR
Discussion interactive en petits groupes

Vendredi 5 juillet 2013

Journée des régulateurs

9 h 00-10 h 30

PASSAGE À LA VITESSE SUPÉRIEURE: NOUVELLES APPLICATIONS ET NOUVELLES PLATES-FORMES

- Radiodiffusion (audiovisuelle et en ligne): comprendre l'évolution de la nature de ces services sous l'influence de la convergence et ses incidences pour les régulateurs des TIC dans les différents pays.
- Nouvelles sources de recettes:
 - Télévision connectée (y compris services de télévision sur Internet OTT), télévision intelligente, contenu premium: relèvent-ils de la compétence de l'autorité de radiodiffusion ou de celle du régulateur des TIC?
 - Publicité en ligne: quel type de réglementation est nécessaire? Concilier la protection du consommateur et les impératifs commerciaux.

Présentation du document de travail du GSR

Discussion interactive en petits groupes

10 h 30-10 h 45

PAUSE-CAFÉ

10 h 45-12 h 00

RÉGLEMENTATION DE 4ÈME GÉNÉRATION

- Réglementation applicable aux particuliers, aux entreprises et aux objets; passage à la réglementation 4.0; nouveau modèle de réglementation fondé sur les consultations et les partenariats.
- Concilier l'efficacité, l'équité et la nécessité de faire des économies, dans l'optique de l'écosystème de l'informatique en nuage
- Le régulateur en tant que partenaire (4ème génération de régulateurs): quelles mesures d'incitation adopter en matière de réglementation? Faut-il encourager la réglementation conjointe? Faut-il promouvoir des mesures d'incitation d'ordre réglementaire, en complément de mesures d'ordre concurrentiel (par exemple, attribution "intelligente" de fréquences aux IMT (3G, LTE), etc.)?
- Quelle coopération entre les régulateurs? L'heure est-elle venue d'avoir des organismes de régulation supranationaux?

Présentation du document de travail du GSR

Discussion interactive en petits groupes: les réactions des régulateurs

12 h 00-14 h 00

DÉJEUNER

14 h 00-15 h 30

TARIFICATION NATIONALE DE L'INTERCONNEXION DU LARGE BANDE

- Evolution des pratiques commerciales et des modèles: le régulateur doit-il intervenir?
- Informations à jour sur les méthodes de tarification appliquées par les régulateurs et sur les bonnes pratiques

Présentation du document de travail du GSR

Discussion interactive en petits groupes

15 h 30-15 h 45

PAUSE-CAFÉ

15 h 45-17 h 00

PERSPECTIVES D'AVENIR ET CLÔTURE